



Le SNEP-FSU reçu à l'Élysée

compte-rendu de l'audience du 05/09/17

Présents :

- Cyril MOURIN, conseiller du président de la République « sport, JO 2024, engagement associatif »
- Benoît HUBERT, secrétaire général du SNEP-FSU
- Gwénaëlle NATTER, secrétaire nationale « sport » du SNEP-FSU

Le 5 septembre 2017, à la demande du conseiller sport du président de la République, le SNEP-FSU est reçu à l'Élysée sur des **sujets « Jeunesse et Sports »** : structuration du ministère et remobilisation des personnels notamment. Le conseiller souhaite connaître notre avis sur la situation actuelle et les politiques menées, ainsi que nos revendications. Il écoute avec intérêt les alternatives que nous lui proposons pour remédier aux difficultés rencontrées ; il nous interroge également sur les subventions CNDS, ainsi que sur les formations aux métiers du sport et la question des STAPS.

Exemples à l'appui, nous faisons état des dysfonctionnements constatés et présentons les principales revendications du SNEP-FSU :

- sortir des ministères sociaux (revendication intersyndicale) : ministère des sports de plein exercice dans un pôle éducatif, DRH spécifique, réorganisation des services avec un réseau DR-UT-CREPS chargé de mettre en œuvre la politique du ministère des sports
- redonner du sens à l'action des profs de sport, leur permettre d'exercer leurs compétences techniques et pédagogiques
- publier et mettre en œuvre les textes PPCR, ouvrir le chantier de masterisation (cf. profs d'EPS)
- préserver l'unité du corps des profs de sport et traiter tous les agents équitablement (gestion RH, indemnités, etc.)

Sur la **structuration du ministère**, Cyril MOURIN semble favorable à une réorganisation qui pourrait être celle que nous proposons.

Sur les **personnels**, il veut ouvrir un chantier « métiers et missions », estimant nécessaire de clarifier ce qui relève de l'État de ce qui relève des fédérations, afin de recentrer les personnels sur des missions qui pourraient tourner autour du conseil et du développement ; le SNEP-FSU ajoute qu'il ne faut pas oublier la mission de formation des personnels JS.

S'agissant des **mesures PPCR** (Parcours Professionnels, Carrières, Rémunérations), le conseiller indique ne pas savoir pourquoi les textes sont bloqués à Bercy. Selon lui, la Présidence n'aurait pas donné de consignes pour empêcher la revalorisation des carrières des personnels techniques et pédagogiques JS, comme cela se fait actuellement chez les enseignants de l'Éducation Nationale.

Concernant les **formations aux métiers du sport** et la **question des STAPS**, en référence aux pistes lancées par le ministre de l'Éducation Nationale sur le bac et les formations courtes à l'université, le SNEP-FSU rappelle que les formations BPJEPS pourraient répondre aux attentes d'une partie des étudiants mais que leur coût est prohibitif. Il faut donc redonner à Jeunesse et Sports des crédits « Formation Initiale » et encourager les passerelles et reconnaissances mutuelles entre les diplômés JS et EN/SUP plutôt que d'en créer de nouveaux

(BTS ?). Le SNEP-FSU dénonce également la recherche du profit des organismes de formation privés (fédéraux et marchands) qui peut conduire à une baisse de qualité des formations.

Sur le **CNDS**, le conseiller s'interroge sur l'**impact des subventions** accordées et la nécessité de conserver des crédits d'**investissement** et des crédits de **fonctionnement**. Il estime que les collectivités locales sont l'échelon le plus pertinent pour aider les clubs, à l'exception peut-être des aides à l'emploi. Le SNEP-FSU souligne les inégalités territoriales (communes riches ou pauvres, choix de soutenir ou pas le sport) et rappelle que l'instruction par des agents de l'Etat garantit en revanche un traitement équitable des demandes.

Il nous informe par ailleurs que le CNDS 2018 sera rebudgétisé. Suite aux différents rapports dénonçant le dévoiement du CNDS sur des missions éloignées du sport pour tous, les crédits CNDS correspondant au soutien au comité national olympique et sportif (CNOSF) et aux grands événements sportifs internationaux seront transférés au budget du ministère des sports. L'affichage pourra laisser penser à une baisse du CNDS mais les crédits d'intervention pour les bénéficiaires seront en principe stables.

Concernant les **relations entre le sport et l'école**, le conseiller veut utiliser les JOP 2024 comme un levier pour revaloriser le sport à l'école, avec l'objectif de donner envie aux jeunes d'aller s'inscrire dans un club. Le SNEP-FSU rappelle que le développement des liens ne peut reposer que sur deux conditions : un développement du maillage des associations sportives et un respect des prérogatives de chacun. Nous proposons de développer les sections sportives scolaires et les options EPS. Nous indiquons que nous avons porté la proposition de jeux olympiques scolaires auprès du directeur de l'UNSS, de la ministre des Sports et du ministre de l'Education Nationale.

Lors de cette audience, le SNEP-FSU a relevé une certaine cohérence avec les propos tenus par la ministre des sports, mais aussi celui de l'Education Nationale, ce qui fait penser que des évolutions sont possibles. Mais nous resterons vigilants pour que ces intentions se traduisent par des mesures concrètes favorables au développement du SPORT mais aussi aux personnels Jeunesse et Sports.

Docs remis au conseiller de l'Elysée :

- nos 10 propositions pour le sport,
- nos derniers bulletins sport (oct 2016 spécial JOP et juillet 2017 spécial 10 propositions pour le sport)
- les revues contrepieds sur le colloque Sport Demain Enjeu Citoyen, sur la santé, sur le handicap, sur la mixité